



## 62<sup>e</sup> CONGRÈS ABF – 9 au 11 juin 2016 INNOVATION EN BIBLIOTHÈQUE : SOCIALE, TERRITORIALE ET TECHNOLOGIQUE

**Samedi 11 juin**

### **9h Les territoires**

Session interactive animée par Dominique Lahary, membre du comité d'éthique et de la commission Ressources humaines de l'ABF

Présentation de la problématique par Dominique Lahary : <http://fr.slideshare.net/DominiqueLahary/les-territoires-et-les-bibliothques-prsentation>

Captation vidéo de la séance plénière : [https://www.youtube.com/watch?v=Tm-xr\\_XWYMY](https://www.youtube.com/watch?v=Tm-xr_XWYMY)

Restitution des ateliers et deux points de la discussion générale : ci-dessous.

<b>Atelier « Qu'est-ce qu'un réseau ? »</b> .....	<b>1</b>
<b>Atelier « Départements »</b> .....	<b>2</b>
<b>Atelier « Mutualisation »</b> .....	<b>3</b>
<b>Discussion générale</b> .....	<b>4</b>

### **Atelier « Qu'est-ce qu'un réseau ? »**

Restitution par Agnès Garrus et Laurence Tornato

- **La définition** : faire réseau c'est mettre en commun: des ressources docs, tarification, actions culturelles, acquisitions, personnel (volant?), une carte unique . Passer de « acquérir pour un public » à « acquérir pour des publics »

Passer de « **mes** lecteurs, **ma** bibliothèque, **mes** livres » à : un réseau

Faire réseau c'est contribuer à créer du bien commun

- **Comment procéder ?** Par étapes, 1) état des lieux,... constat global : un réseau se construit dans le temps,
- **Les apports** : + de services, ressources, nombre d'inscrits décuplé,,,
- **Disparité des expériences**, des vécus, des réalités de terrain : en fonction de la taille des réseaux, territoires (rural/urbain,...), et quand il n'y a pas de bib, que des déptôts, pas de personnel,...
- **Les exemples** de mise en réseau : Plaine commune, Annemasse, Alberville, Draguignan, Poitiers, petite couronne,...
- Positionnement/rôle des BDP disparate ex. BDP Hérault : accompagnement des réseaux, Petite couronne : pas de BDP,...
- **Projet politique** amont/aval à différents moments

Importance du politique, de la commande, quel projet ? Simple gestion des équipements ? Ou plus ? Parfois : pas du tout de commande ! Les bibliothèques font leur diagnostic, puis une proposition (ex. Draguignan) ! ex. fiches projet : carte unique, navette,...

Nécessité du soutien politique

- Poids de la ville centre dans la construction, ex. de coordination neutre pour rééquilibrer ce poids
- Faudrait-il créer la compétence lecture publique ?

Parfois délibération en bureau communautaire (ex Annemasse) : compétence « mise en réseau ».

- **L'enjeu, le sens** : un projet de service
- **Les partenariats** : créer une synergie
- **L'inclusion/adhésion des équipes**  
L'information des équipes : Cat C parfois pas au courant, importance d'informer pour faire adhérer au projet de service , être acteur du changement! Énergie du changement, besoin monter des projets formés informels équipe être moteur dans le cadre d'un projet de service
- **La question du financement**

## Atelier « Départements »

Restitution par Viviane Olivier

Question de la taille des territoires : énormes territoires ? Maillages de maillages ?

Ariège : discussions avec EPCI ayant déjà la compétence ; rôle de la BDP ? = plus transversal qu'avant = plusieurs centres ; comment fédérer, à quel niveau ?

BDP = navettes ? Animation de réseau ? (personnel) ; comment fédérer ? (portail ?) = implications techniques

Loire Atlantique = difficile de modéliser, construction très individuelle avec chaque interco, rester dans la souplesse ? = accompagnement, desserte à la carte ? Évolution de la notion d'égalité sur le territoire ; quels critères ? Introduire de nouveaux critères = indicateurs sociaux ? (autres que culturels) ; sur mesure, même au sein d'un seul département.

Ardèche : quid de notion de PDLP (plan départemental de développement de la lecture publique) ? = mérite du levier ? Mais aujourd'hui battu en brèche par le « sur mesure ? ; cette notion peut cependant être intégrée dans un PDLP... = rôle d'animateur, faire de la veille, co-construction avec les intercommunalités, ingénierie ; être convaincant avec notre capacité d'animation et d'expertise puisque les ressources financières s'amenuisent.

Le PDLP reste un outil encore important pour achever la mise à niveau des équipements.

Puy de Dôme = ré-interrogation, réorganisation, importance de l'ingénierie territoriale, projet de SIGB départemental mutualisé et payant ; missions d'ingénierie remontées au niveau DGA mission territoires (dont action culturelle) ; BDP = logistique, conseil, ressources, formation ; encore très récents mais les référents de territoires sont restés à la BDP alors qu'ils devraient être rattachés logiquement à la mission territoires.

Yvelines = actualité... toute la coordination, pilotage, évaluation, ingénierie ; référents vont sur le terrain ; nouveau dans la mise en œuvre ; très horizontal, travail sur grosses interco très organisées mais encore besoin de mise à niveau des bibliothèques (60% de territoire rural) ; volonté des élus forte et de la BDP ? = rapidité

Puy de Dôme = bibliothécaires et élus sur le terrain se rencontrent autour des fusions, mais BDP très peu associée...

Ardèche = provoquent des réunions, la plupart l'acceptent, le département est assez moteur, sur l'ensemble du territoire construction de scénarios ensemble ; volonté d'essaimer

Jean Mallet = impensable dans le temps que les élus ne fassent pas appel à la BDP, sentiment d'une évolution, plus d'autonomie

Loire atlantique = regret par rapport à la notion de compétence ; certaines bibs se sentent aspirées dans une forme d'administration ; intérêt de la BDP à plus encourager la coopération plutôt que des prises de compétence complète ? Pour plus d'efficacité

Rhône = jamais d'aide financière, aucune compétence culture ou lecture, mais informatisations en réseau sur compétence services aux usagers, quelques animateurs de réseaux financés, pas de conventions BDP/EPCI ; 20% du réseau pris par la Métropole, qui commence à constituer un service de LP (très difficile d'obtenir des validations sur leur rôle) ; les élus font pression pour reconstituer des collections pour la métropole (mais communes urbaines ?)

Hérault = autre modèle ; continuité desserte + partenariat médiathèques métropole (presque plus d'échange de collections, formation et parfois animation culturelle)

Bouches du Rhône = aucune info, vont être « mangés » par les communautés urbaines, pas de volonté politique, sauf SAN est Provence ; beaucoup d'inquiétude, fonctionnement classique

Loire Atlantique = Contrats culturels de territoire qui peuvent intégrer la BDP ; intéressant d'être dans la transversalité culturelle

## **Atelier « Mutualisation »**

Restitution par Sylvie Larigauderie

La mutualisation est un processus long et complexe ; il s'agit de créer une culture commune (contagion positive) à partir de pratiques et de contextes différents. Etre plus fort tout en respectant les spécificités de chacun.

Objectif : une offre de services de qualité pour la population à desservir. « Mettre à niveau les services », « optimiser »

### **1. Pourquoi mutualiser ? quel contexte ?**

- une réorganisation institutionnelle : un regroupement de communes imposé par les décideurs
- des contraintes budgétaires : la mutualisation se fait souvent à moyens constants ou dans le cadre d'une baisse des moyens financiers et humains
- mais ce contexte contraignant peut aussi être une chance de prendre un nouveau départ, un nouvel élan

### **2. Quel est le périmètre de la mutualisation ?**

Plus l'interco grandit, plus le processus est complexe et plus le cadre et les règles doivent être claires et annoncées. Même s'il y a projets et actions communes, il est indispensable de s'adapter au contexte local et de proposer une offre de services adaptés aux habitants à desservir.

Donner du sens et de la cohérence.

### **3. Quelle organisation ?**

Faut-il un coordinateur, un responsable, une coordination tournante ? Oui, ça semble indispensable ainsi qu'un cadre construit et annoncé.

### **4. Points de vigilance :**

- l'implication des équipes dans la construction du projet
- se poser continuellement la question du sens ? Se référer au schéma de mutualisation des services
- penser tjrs : proximité avec les habitants

La mutualisation n'est qu'un moyen de la mise en réseau. L'objectif est le service aux habitants.

## **Discussion générale**

Deux thèmes supplémentaires ont été proposés :

- les questions de gestion de ressources humaines que posent les démarches intercommunales
- le problème de la distance kilométrique en cas de création d'ensembles intercommunaux géographiquement très étendus